

*Pour information — document sans caractère officiel***EMBARGO:****1<sup>er</sup> mars 2006****00:01 heure (GMT)**

## L'OICS SALUE L'ADOPTION, PAR LA BOSNIE-HERZÉGOVINE, D'UNE LÉGISLATION RELATIVE AU CONTRÔLE DES DROGUES

À l'occasion de la sortie, ce jour (1<sup>er</sup> mars 2006), de son rapport annuel, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) salue l'adoption, par le Parlement bosniaque, d'une législation globale relative au contrôle des drogues. Le Président de l'Organe, M. Hamid Ghodse, a déclaré: "La Bosnie-Herzégovine a finalement posé un premier jalon pour s'acquitter des obligations qui lui incombent en vertu des conventions internationales relatives au contrôle des drogues. Il lui faut à présent poursuivre sur cette voie et appliquer cette loi comme il convient."

La Bosnie-Herzégovine était depuis de nombreuses années dépourvue de législation relative au contrôle des drogues au niveau national, d'où l'absence quasi totale de coordination dans ce domaine entre les autorités des deux entités du pays, la Fédération de Bosnie-Herzégovine et la Republika Srpska. Aucun organisme n'était responsable de cette question à l'échelle nationale, et la coopération sur le terrain restait très limitée face au grave problème du trafic de drogues dans le pays.

M. Hamid Ghodse a rappelé que l'Organe suivait de près la situation depuis des années et, agissant en coopération avec le Haut Représentant à Sarajevo, avait récemment engagé le Gouvernement bosniaque à adopter cette législation. Le Président de l'Organe a estimé que c'était un important pas en avant pour le contrôle des drogues dans la région et que la Bosnie-Herzégovine montrait ainsi finalement qu'elle était déterminée à s'attaquer sérieusement à ce problème en créant, conformément à la nouvelle loi, un organisme chargé de lutter contre le trafic de drogues.

La Bosnie-Herzégovine est l'un des points de transbordement sur ce que l'on appelle communément la "route des Balkans", principal itinéraire pour le trafic d'héroïne d'Afghanistan vers les principaux marchés d'Europe occidentale via les pays des Balkans. Comme la plupart des pays situés le long des grands itinéraires de trafic, la Bosnie-Herzégovine connaît également une hausse de la toxicomanie. Ainsi que l'a souligné M. Hamid Ghodse, l'Organe entend suivre de près l'évolution dans ce pays et collaborer avec le Gouvernement et la communauté internationale, en particulier l'Union européenne, pour veiller à ce que la situation en matière de contrôle des drogues s'améliore.

L'Organe, chargé de veiller à la bonne application des conventions internationales relatives au contrôle des drogues, accorde une grande attention à la situation de chaque pays et maintient un dialogue permanent avec les gouvernements pour s'assurer que le trafic et l'abus de drogues sont combattus de manière efficace. Il effectue une vingtaine de missions par an dans différents pays, à l'occasion desquelles ses membres nouent des contacts directs avec les fonctionnaires responsables du contrôle des drogues et formulent des recommandations pour encourager le respect de l'ensemble des traités par les gouvernements.

L'Organe s'est rendu en Bosnie-Herzégovine en octobre 2000 et en décembre 2004 afin de discuter, avec les autorités, de la nécessité d'adopter une législation complète relative au contrôle des drogues. En août 2005, le Président de l'Organe a rencontré le Haut Représentant à Sarajevo et a de nouveau vivement encouragé le Gouvernement à adopter des dispositions législatives dans les meilleurs délais.